



Mesdames, Messieurs,

Sénatrice, Sénateurs, Députés, Conseillères et Conseillers, Maires des 2ème, 7ème, 8ème et 9ème circonscription du Val d'Oise.

Madame la Directrice des Finances Publiques du Val d'Oise a décidé de transférer les personnels des Services Impôts Entreprises et du Pôle de Contrôle et d'Expertise du Centre des Finances Publiques de Garges vers celui de Saint-Leu, sans concertation avec les agents concernés.

Nous sommes tous volontaires et attachés au site de Garges.

Placé dans une zone excentrée du département le site marque la présence de notre administration sur un territoire de forte activité fiscale. Garges gère 40 % de la masse des dossiers professionnels du département, soit le plus gros volume.

Pour vos administrés, le maintien d'un service public de proximité, où l'accueil de visu permet de régler rapidement nombre de problèmes rencontrés par des contribuables de nationalités différentes qui ne pas forcément la maîtrise du langage administratif, du français ou qui sont peu familiarisés avec les outils informatiques nous paraît indispensable. Sans compter la facilité d'accès au site par les transports en commun, 10mn à pied depuis la gare RER de Garges-Sarcelles.

Pour comparaison le site de Saint-Leu est situé à une vingtaine de minutes de la gare RER-SNCF. Depuis la gare RER de Garges-Sarcelles, le temps de trajet est estimé, en fonction des transports en commun empruntés, entre 48 minutes et 1 heure 24, imaginez le temps de transport pour un habitant de Fosses, Marly-la-Ville, Chaumontel, Goussainville pour se rendre de chez lui à Saint-Leu.

Pour nous, ce transfert aura des conséquences aussi bien professionnelles que personnelles. Tout d'abord, entre 45 % et 50 % des effectifs concernés ne suivront pas leur service sur Saint-Leu, les services déjà en sous effectif le seront davantage. Ces collègues qui partiraient, ont comme nous tous une très bonne connaissance du tissu fiscal et les connaissances fiscales et professionnelles nécessaires aux missions qui sont les nôtres.

Ce transfert va entraîner le déplacement d'un peu plus d'une centaine d'agents entre les sites de Garges, Saint-Leu, Ermont et Cergy. Et la location de locaux sur Cergy pour y loger certains services.

En ces temps d'économies budgétaires, une meilleure répartition des effectifs sur les différents sites du Val d'Oise (bâtiments appartenant à l'état), éviterait la location de locaux sur Cergy.

Nous vous envoyons ce courrier pour que vous soyez informés du transfert de nos services, de la disparition d'un service public de proximité auquel la population est attachée.

Nous espérons que vous voudrez bien intervenir auprès du Président de la République et des ministres concernés afin de maintenir, les services impôts-entreprises, le pôle de contrôle et expertise sur le site de Garges.